



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE DE GESTION DES CÔTES SABLEUSES EN ÉROSION

samuel.dijoux@var.gouv.fr
Bureau Environnement Marin

Sommaire

1. RAPPELS SUR LA STRATÉGIE

a. Objectifs

b. Principes




2. MISE EN ŒUVRE À CE JOUR

a. Bénéfices

b. Difficultés

3. PERSPECTIVES

Objectifs de la stratégie départementale de gestion des côtes sableuses en érosion

-  rappeler des **principes** et des recommandations
-  faciliter l'**instruction** des projets
-  donner aux acteurs une **lisibilité** sur les attentes et les choix de l'administration

1. RAPPELS SUR LA STRATÉGIE

a. Objectifs



1



2

Type de plage	Caractéristiques		Mode de gestion
En milieu non-urbanisé	Espace peu influencé par l'Homme	Fréquentation faible à nulle	« Evolution naturelle surveillée ».
		Fréquentation modérée à importante	« Evolution naturelle surveillée ». Si besoin, accompagnement des processus naturels par de la gestion souple en limitant les interventions (gestion de la végétation, le maintien des banquettes de posidonie, gestion de la fréquentation, etc.)
En milieu urbanisé	Espace caractérisé par la présence de bâtis démontables et/ou indéplaçables (type résidentiel, intérêt public, etc.)		« Evolution naturelle surveillée » et/ou restitution du DPMn. Si besoin, accompagnement ou restauration des processus naturels par de la gestion souple de manière à rétablir le transit sédimentaire ou l'alimenter (reprofilage, rechargement, by-pass, etc.) Recomposition spatiale à considérer pour les enjeux en arrière-plage.
En milieu fortement urbanisé	Espace caractérisé par la présence importante de bâti en arrière-plage, d'axe de communication et de peu d'espace de liberté de la plage		Études à réaliser quant au choix du mode de gestion, intégrer une réflexion sur la recomposition spatiale à long terme et accompagnement des choix du porteur de projet par la DDTM

Principes : Exiger, lors de l’instruction de tout projet de lutte contre l’érosion, de :

- ✓ **Démontrer l’intérêt du projet**
- ✓ **Privilégier les processus naturels et les modes de gestion doux**
- ✓ **Élargir la zone d’étude à la cellule hydrosédimentaire**
- ✓ **Envisager, en parallèle, des solutions de relocalisation**
- ✓ **Prendre en compte les impacts écologiques**

 <http://www.var.gouv.fr/gestion-des-cotes-sableuses-en-erosion-dans-le-var-a8609.html>